

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02788

Numéro SIREN : 851 635 821

Nom ou dénomination : 31660Bricobest

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2023 sous le numéro de dépôt B2023/003348

31660BRICOBEST
Société par Actions Simplifiée au capital de € 10.000
140 avenue Les Portes de Bessières
31660 BESSIERES
RCS TOULOUSE 851 635 821

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

Copie certifiée conforme X

DocuSigned by
Amélie LESPUDAT
31660BRICOBEST

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 31660Bricobest</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>140 avenue les Portes de Bessières 31660 BESSIERES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>85163582100016</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/03/2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 970 2 681 289
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	9 150 7 269 1 881
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	33 917 8 995 24 922
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	211 923 76 747 135 176
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	153 153
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	12 500 12 500
TOTAL (II)		BJ	BK	270 613 95 692 174 921	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	326 777 326 777
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 770 2 770
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 454 1 454
		Autres créances (3)	BZ	CA	104 607 104 607
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	44 252 44 252
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 684 7 684
TOTAL (III)		CJ	CK	487 544 487 544	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecart de conversion actif* (VI)		CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	758 158 95 692 662 465	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

AL

Désignation de l'entreprise		SAS 31660Bricobest		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	-107 977	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-65 222	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	-163 199	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	303 214	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	210 631	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	232 402	
	Dettes fiscales et sociales			DY	79 418	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	825 665		
TOTAL (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	662 465		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	579 253
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Annexe aux comptes annuels

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis par le responsable de l'entité.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Par ailleurs, seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2016-07 relatif au PCG) et des recommandations et observations de l'Autorité de Normes Comptables relatives à la prise en compte des conséquences de l'évènement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- image fidèle
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuits et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après réduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

une provision pour dépréciation des stocks est égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

DS
AL

Note sur le bilan actif

Immobilisations et amortissements

Immobilisations	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immob. fin ex.
Immobilisations incorporelles	12 120			12 120
Immobilisations corporelles	244 971	869		245 841
Immobilisations financières	12 653			12 653
Total	269 744	869		270 613

Amortissements	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	6 346	3 604		9 950
Immobilisations corporelles	54 705	31 037		85 742
Total	61 051	34 641		95 692

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé	12 500		12 500
De l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	1 454	1 454	
Autres créances	104 607	104 607	

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	67 497
Disponibilités	
Total	67 497

Charges constatées d'avance

Ces charges ne sont composées que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

DS
Al

Note sur le bilan passif

Composition du capital social

Désignation	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital au début de l'exercice	100	100
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital en fin d'exercice	100	100

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	303 214	56 803	231 690	14 722
Emprunts et dettes financières divers				
Groupes et associés	210 631	210 631		
Fournisseurs et comptes rattachés	232 402	232 402		
Dettes fiscales et sociales	79 418	79 418		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	825 665	579 253	231 690	14 722

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 400
Dettes fiscales et sociales	23 066
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	34 466

DS
RL

Engagements financiers

Engagements donnés

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautiionnements, avals et garantie donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	6 546					6 546
Assurances à échoir	375					375
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de location financement						
Nantissement fonds de commerce	400 000					400 000
Total	406 921					406 921

	Autres	Dirigeants	Provisions		Montant
Engagements en matière de pensions					
Total	406 921				406 921

Engagements reçus

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautiionnements, avals et garantie reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Cautiionnement VILLAGEDIS	200 000					200 000
Cautiionnement SOCOREC	120 000					120 000
Total	320 000					320 000

DS
AL

31660BRICOBEST
Société par Actions Simplifiée au capital de € 10.000
140 avenue Les Portes de Bessières
31660 BESSIERES
RCS TOULOUSE 851 635 821

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022 ET TEXTE DE LA DECISION DE
L'ASSOCIEE UNIQUE DU VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022**

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la présidente et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à (€.65.222,11) au report à nouveau.

En conséquence :

- la réserve légale n'est pas dotée,
- le report à nouveau débiteur est porté de (€.107.977,29) à (€.173.199,40).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée Unique indique qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Copie certifiée conforme

Le Président

DocuSigned by:

Amélie LESAUDIER

2AC8ABB3D4144B0...

Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : 316660BRICOBEST

Forme juridique : SAS

Numéro unique d'identification - (Siren) : 851 635 821

Représentée par :

Nom : LESOUDIER Prénom : Amélie

☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31/03/2022

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature



Jean-Claude Boudet

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Toulouse

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2022

A l'attention de l'actionnaire unique de la société :

SASU 31660Bricobest
140, avenue Les Portes de Bessières
31660 BESSIERES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de l'acte constitutif de la société, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU 31660Bricobest relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

E.I.R.L. Jean-Claude Boudet
Commissaire aux comptes
10, rue Saint-Michel 31340 Villemur-sur-Tarn
R.S. E.I.R.L. Toulouse 383 534 088
Tél : 05.34.27.07.30 - Courriel : jcboudet@eca-expertises.fr

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente en date du 26 juillet 2022.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

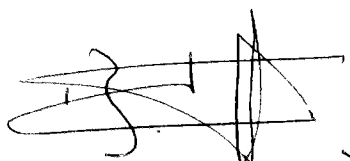
E.I.R.L. Jean-Claude Boudet
Commissaire aux comptes
10, rue Saint-Michel 31340 Villemur-sur-Tarn
R.S. E.I.R.L. Toulouse 383 534 088
Tél : 05.34.27.07.30 - Courriel : joboudet@eca-expertises.fr



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villemur-sur-Tarn, le 12 SEP. 2022



E.I.R.L. Jean-Claude Boudet
Commissaire aux comptes
10, rue Saint-Michel 31340 Villemur-sur-Tarn
R.S. E.I.R.L. Toulouse 383 534 088
Tél : 05.34.27.07.30 - Courriel : joboudet@eca-expertises.fr



SAS 31660Bricobest
Exercice clos le 31/03/22

Actif	valeurs au 31/03/22			valeurs au 31/03/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 970	2 681	289	1 279
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	9 150	7 269	1 881	4 495
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel, outillages industriels	33 917	8 995	24 922	28 314
Autres immobilisations corporelles	211 923	76 747	135 176	161 952
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	153		153	153
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 500		12 500	12 500
Total de l'actif immobilisé (I)	270 613	95 692	174 921	208 693
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	326 777		326 777	351 502
Avances et acomptes versés sur commandes	2 770		2 770	10 904
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	1 454		1 454	646
Autres créances (3)	104 607		104 607	233 018
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	44 252		44 252	93 740
Charges constatées d'avance (3)	7 684		7 684	7 003
Total de l'actif circulant (II)	487 544		487 544	696 814
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
Total de l'actif (I + II + III + IV + V)	758 158	95 692	662 465	905 507
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif

Capitaux propres

Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-107 977	-1 152
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-65 222	-106 325
Situation nette	-163 199	-97 977
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		

Total des capitaux propres (I) -163 199 -97 977

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

Total des autres fonds propres (I) Bis

Provisions

Provisions pour risques
Provisions pour charges

Total des provisions (II)

Dettes (I)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	303 214	359 576
Emprunts et dettes financières diverses (3)	210 631	211 942
Avances et comptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	232 402	354 807
Dettes fiscales et sociales	79 418	77 160
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instaurants de trésorerie		
Produits constatés d'avance		

Total des dettes (III) 825 665 1 003 484

Écarts de conversion passif (IV)

Total du passif (I + II + III + IV) 662 465 905 507

- (1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

246 411
579 253

303 214
700 279

Annexe aux comptes annuels

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis par le responsable de l'entité.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Par ailleurs, seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2016-07 relatif au PCG) et des recommandations et observations de l'Autorité de Normes Comptables relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- image fidèle
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuits et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après réduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti, pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

une provision pour dépréciation des stocks est égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Jean-Claude Boudet
commissaire aux comptes
10, rue Saint-Michel
31340 Villemur-sur-Tarn
RSEIRL Toulouse 383 534 088

Note sur le bilan actif

Immobilisations et amortissements

Immobilisations	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immob. fin ex.
Immobilisations incorporelles	12 120			12 120
Immobilisations corporelles	244 971	869		245 841
Immobilisations financières	12 653			12 653
Total	269 744	869		270 613

Amortissements	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	6 346	3 604		9 950
Immobilisations corporelles	54 705	31 037		85 742
Total	61 051	34 641		95 692

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé	12 500		12 500
De l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	1 454	1 454	
Autres créances	104 607	104 607	

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	67 497
Disponibilités	
Total	67 497

SAS 31660Bricobest
Exercice clos le 31/12/2012

Charges constatées d'avance

Ces charges ne sont composées que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Note sur le bilan passif

Composition du capital social

Designation	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital au début de l'exercice	100	100
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital en fin d'exercice	100	100

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	303 214	56 803	231 690	14 722
Emprunts et dettes financières divers				
Groupes et associés	210 631	210 631		
Fournisseurs et comptes rattachés	232 402	232 402		
Dettes fiscales et sociales	79 418	79 418		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	825 665	579 253	231 690	14 722

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 400
Dettes fiscales et sociales	23 066
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	34 466

Engagements financiers

Engagements donnés

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautiionnements, avals et garantie donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	6 546					6 546
Assurances à échoir	375					375
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de location financement						
Nantissement fonds de commerce	400 000					400 000
Total	406 921					406 921

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				
Total	406 921			406 921

Engagements reçus

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises	Montant
Cautiionnements, avals et garantie reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Cautiionnement VILLAGEDIS	200 000					200 000
Cautiionnement SOCOREC	120 000					120 000
Total	320 000					320 000